

Séance du 23 Janvier 2020



L'an deux mille vingt, le vingt-trois Janvier à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Michel DUAULT, Maire.

Etaient présents :

MM DUAULT M. Maire, - PERRAULT - DUAULT JB- NOGUES, Adjoints

MM EDZOA MVE – THOMAS A. - PILLET – LEFEUVRE – THOMAS Y. - RENO – MEREL et MARTIN

Absents excusés :

MME GEFFROY a donné pouvoir à MME MEREL

MM JAMIN a donné pouvoir à MME THOMAS A.

Absent :

M BOUGOUIN

Secrétaire de Séance : MME MARTIN Alexandra

Ouverture de la séance à 20 h 06

Approbation à l'unanimité du compte-rendu de la séance du 18 Décembre 2019

- Ajout du point suivant :
-Proposition d'augmentation du loyer du logement 11 Rue de la Mairie

Arrivée de Ferdinand EDZOA MVE à 21 h 15

I –FINANCES LOCALES

1- Débat d'orientations budgétaires

Michel DUAULT, Maire, donne le bilan de l'exercice 2019 faisant apparaître les résultats suivants :

-budget Commune : excédent global de **524 825 €**

-budget Assainissement : excédent global de **202 940 €**

-budget Restaurant scolaire : total de **123 580 €**, budget équilibré, une subvention du budget communal de 32 911 € ayant été versée.

Il est précisé que l'excédent important constaté sur le budget communal est justifié notamment par le versement du dernier emprunt conclu pour l'aménagement du carrefour Allée du Closel/Allée de Bel Air, les travaux correspondants n'étant à ce jour pas réalisés.

L'état de la dette est également présenté.

Pour 2019, l'annuité s'élève à 129 511 € avec une dette par habitant de 93,85 €

Monsieur le Maire présente ensuite les travaux et acquisitions réalisés par la Commune en 2019, à savoir :

Travaux exécutés 2019	Montant TTC
Changement Portes gîtes de Roveny	6 417,30 €
Changement menuiseries extérieures Logement 11 rue de la Mairie	3 659,38 €
Changement menuiseries extérieures logement 2 Rue de la Mairie	2622,24 €
Changement menuiseries extérieures local infirmier	2 729,63 €
Aménagement placards de rangement Bétangeais	1 943,26 €
Etagères archives et aménagement divers accueil Mairie	6 706,09 €
Changement VMC Mairie et installation coffre	6 060,00 €
Baie de brassage et câblage informatique Mairie	5 528,64 €
Réfection peintures boiseries et volets Mairie	8 176,08 €
Divers travaux électriques vestiaires foot et salle de sports	1 087,14 €
Changement portail Restaurant scolaire	1 608,00 €
Changement portail Garderie périscolaire	3 348,00 €
Aménagement Placards et divers Garderie périscolaire	6495,34 €
Baie de brassage et câblage informatique Ecole du Rocher pour ENR	2 749,80 €
Ecole numérique rurale Ecole du Rocher	15 000,00 €
Travaux en régie divers bâtiments communaux	9 920,00 €
Mise aux normes accessibilité du cimetière	74 269,80 €
Effacement des réseaux Allée du Closel	64 739,20 €
Prévisions de travaux 2020	Montant TTC
Porte d'entrée de la Mairie	3 387,34 €
Installation motorisation porte d'entrée Mairie	2 201,94 €
Habillage pignon Mairie	3 018,00 €
Réfection peintures boiseries extérieures local infirmier et lgts Rue Mairie	2 340,00 €
Restauration du calvaire	12 064,93 €
Effacement des réseaux Allée du Closel solde	9 831,53 €
Aménagement du Carrefour Allée de Bel Air/Allée du Closel (phase APS)	198 476,16 €
Travaux de bordures agglomération	4 374,00 €

Il est pris acte de la demande de réalisation de travaux d'isolation de la salle de sports.

Quelques projets de travaux :

Commencement des travaux de la Salle de boxe en 2020 par la Communauté de Communes de Brocéliande courant 2^{ème} semestre 2020

Le Conseil Municipal prend acte de ces orientations budgétaires au titre de 2019.

2- Participations scolaires et périscolaires

- Délibération n°2020-01

Subventions voyages scolaires 2020

Sur proposition de Michel DUAULT, Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

FIXE la subvention à 6,40 € par nuit, avec un maximum de 6 nuitées par an allouée aux élèves de MONTERFIL, scolarisés en primaire et secondaire pour les classes de nature verte, neige, mer, ainsi que les voyages d'études, les séjours linguistiques et stages réalisés dans le cadre de la scolarité.

CHARGE le Maire de donner une suite favorable à toute demande éligible.

-Délibération n°2020-02

Activités aquatiques Ecole du Rocher Année scolaire 2019-2020

Sandrine NOGUES, 3^{ème} Adjointe au Maire, rappelle aux membres présents l'engagement de la Commune par délibération du 14 Mars 2006 de prendre en charge l'intégralité des séances piscine pour les enfants des classes de l'école publique du Rocher.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ACCEPTÉ la reconduction de ces activités au Centre Océlia pour cette année 2019/2020 pour les enfants des classes CP - CE1 – et une partie de CE2 pour dix séances prévues à compter du 19 mars au 11 juin 2020, moyennant les participations financières suivantes :

- Location à la séance de 40 minutes pour 1 classe = 132 €
soit 2 classes x 10 séances x 132 € = 2 640,00 € pour la période
- un forfait transport de 95 € par séance.

-Délibération n°2020-03

Avenant à la convention de participation financière à l'accueil d'élèves iffendicois au restaurant scolaire de Monterfil

Michel DUAULT, Maire, rappelle que par délibération du 26 Juillet 2016, le Conseil Municipal a décidé de mettre en place une participation financière à l'accueil d'élèves iffendicois au restaurant scolaire de Monterfil. Une convention a été signée à cet effet le 24 Octobre 2016. Cette dernière étant conclue pour les années 2016 à 2019, il est proposé la signature d'un avenant afin de permettre de terminer l'année scolaire en cours à savoir 2019/2020 dans les mêmes conditions définies dans la convention initiale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DONNE son accord

Et AUTORISE Monsieur le Maire à signer ledit avenant à la convention pour l'année scolaire 2019/2020.

3- Délibération n°2020-04

Augmentation du loyer du logement 11 Rue de la Mairie

Vu l'exposé de Monsieur le Maire,

Vu les dispositions légales concernant la fixation des loyers,

Vu la convention conclue entre l'Etat et la Commune en date du 05 Octobre 1992,

Compte-tenu des travaux d'amélioration réalisés récemment,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'augmenter le loyer du logement situé 11 Rue de la Mairie, applicable pour tout nouveau bail d'habitation à compter de ce jour.

Le nouveau loyer mensuel s'élèvera à **263,00 €** et sera ensuite révisé selon l'I.R.L. (Indice de révision des loyers) le 1^{er} Juillet de chaque année.

II – VOIRIE

1- Délibération n°2020-05

Répartition des recettes des amendes de police (Dotation 2019 – Programme 2020)

Jean-Baptiste DUAULT, Adjoint au Maire, informe l'Assemblée délibérante de la possibilité de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental au titre des « amendes de police » relatives à la circulation routière.

Après avoir pris connaissance des opérations susceptibles d'être éligibles,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE d'entériner les propositions de la Commission « Voirie » réunie le 17 Janvier 2020

PROPOSE la réalisation des opérations suivantes :

Frais d'études du projet d'aménagement du carrefour Allée de Bel Air/Allée du Closel
Signalisation des passages piétons aux abords de l'Ecole du Rocher
Mise en place d'un stop au céder le passage rue du Serein avec marquage au sol
Marquage de l'axe médian Côte Saint Genou et Rue de la Mairie au niveau des courbes

Pour un montant estimatif total de **14 820,00 € HT**

SOLLICITE la subvention se rapportant à cet effet auprès du Conseil Départemental.

III - URBANISME

1- Délibération n°2020-06

Déclaration d'intention d'aliéner parcelle AA 40

Michel DUAULT, Maire, indique aux membres présents qu'il a été reçu en Mairie une déclaration d'intention d'aliéner située dans le périmètre du Droit de Prémption Urbain :

Il s'agit de la parcelle située :

1 Rue du Presbytère : AA 40 superficie 286 m2

Sandrine NOGUES, Adjointe au Maire, fait part de sa décision de ne pas prendre part au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de ne pas faire valoir le droit de préemption urbain de la Commune.

IV – EQUIPEMENTS SPORTIFS

1- Délibération n°2020-07

Renouvellement du contrat NORMETEC pour le contrôle et la vérification des équipements sportifs et ludiques

Sandrine NOGUES, 3^{ème} Adjointe au Maire, expose aux membres présents que depuis 1996, un contrôle des équipements sportifs est réalisé suite à la parution du décret N° 96-495 du 4 Juin 1996. Ce décret est aujourd'hui remplacé par les articles R322-19 et suivants du code du Sport et ses annexes.

Le dernier contrat conclu avec NORMETEC est arrivé à son terme fin 2019, aussi une nouvelle proposition financière basée sur les équipements communaux actuels vient d'être établie par la Société NORMETEC pour la période 2020 à 2023.

Il concerne le contrôle et la vérification des installations suivantes :

-buts : 15 € l'unité

-aire sportive : 40 € l'unité

-équipements ludiques : 15 € l'unité

-aire de jeux : 40 € l'unité

-espaliers : 25 € l'unité

-cordes à grimper : 30 € l'unité

-potences (avec test réalisé une année sur deux) : 150 € avec test et 80 € en visuel

Le coût récapitulatif par année est établi comme suit sur la base des équipements actuels :

	2020	2021	2022	2023
TOTAL HT	2 450,00 €	1 750,00 €	2 450,00 €	1 750,00 €
TVA 20 %	490,00 €	350,00 €	490,00 €	350,00 €
TOTAL TTC	2 940,00 €	2 100,00 €	2 940,00 €	2 100,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DONNE son accord

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le nouveau contrat NORMETEC à intervenir pour la période 2020 à 2023.

V – ENVIRONNEMENT

1- Délibération n°2020-08

Installations classées – demande d’avis – projet de restructuration de l’élevage de porcs GAEC GRANDE TREMBLAIS de Bréal-sous-Montfort

Jean-Baptiste DUAULT, 2ème Adjoint au Maire, fait part au Conseil Municipal de l’enquête publique qui s’est déroulée du 12 Décembre 2019 au 17 Janvier 2020 sur le projet présenté par le GAEC GRANDE TREMBLAIS pour la restructuration de l’élevage de porcs situé au lieu-dit « la Tremblais » à BREAL-SOUS-MONTFORT et l’actualisation du plan d’épandage.

Vu l’avis favorable émis par la Commission « Agriculture » réunie le 17 Janvier 2020,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité,

N’émet aucune objection particulière.

VI – INTERCOMMUNALITE

1- Information : Communauté de Communes de Brocéliande – présentations des actions du 2^{ème} Semestre 2019

Les actions menées par la CCB pour la période du 2ème Semestre 2018 sont présentées aux conseillers municipaux et concernent les domaines suivants :

- Finances,
- Personnel,
- Marchés publics,
- Economie,
- Emploi,
- Pôle technique,
- Aménagement du territoire,
- Habitat,

- Développement durable,
- Culture,
- Tourisme,
- Sport – Vie associative,
- Services à la population,
- Action sociale,
- Communication

VII- QUESTIONS DIVERSES

- Commission « Finances » le 13 Février 2020 à 20 h
- Projet de rétrocession des espaces communs du Lotissement « Les Champs de la Roche 4 » - Commission « Urbanisme » le 03 Février 2020 à 20 h
- Programme journée bénévole du 04 Avril 2020
- Organisation d'un stage « Permis vélo » au profit des écoles par la Prévention routière le 04 Février 2020.
- Sectorisation des collèges à la rentrée 2020 : la question des transports scolaires à destination de Mordelles se pose. Des informations plus précises seront sollicitées auprès du Conseil Régional.
- Suite au problème de nuisances sonores constaté au Centre de la Bétangeais les 18 et 20 Janvier 2020, une réflexion va être menée afin d'étudier les mesures éventuelles à prendre afin d'éviter la propagation du bruit.



Clôture de la séance du Conseil municipal à 22 h15